



La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) renouvelée pour 5 ans

jeudi 2 décembre 2021, par [lpe](#)

En octobre, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de la Nouvelle-Aquitaine a été renouvelée pour une durée de 5 ans. Composée de 120 membres qui représentent les élus, les usagers, les conseils territoriaux de santé, les partenaires sociaux, les acteurs de la cohésion et de la protection sociale, les acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé et les offreurs de services de santé, la CRSA est une instance clé de concertation.

Placée aux côtés de l'ARS, son rôle est de mieux définir les besoins du territoire, de donner des avis sur les politiques de santé menées et d'influencer concrètement la manière d'agir pour la santé des néo-aquitains sur les territoires.

François ALLA, directeur-adjoint de l'Ispep, praticien hospitalier et chef du service de soutien méthodologique et d'innovation en prévention au CHU de Bordeaux, a été élu président de la nouvelle CRSA. Très investi, ses principaux axes de recherche et d'expertise portent sur les champs de la prévention et de la promotion de la santé.

La CRSA est organisée autour d'une assemblée plénière (120 membres) et d'une commission permanente (15 membres). Elle est aussi composée de 4 commissions spécialisées, installées dans le courant du mois de novembre :

1. La **commission organisation des soins** (44 membres) : Olivier JOURDAIN, président de la Commission Médicale d'Etablissement à la Polyclinique Jean Villar a été élu président et, Jean-François VINET, directeur du Centre Hospitalier de Pau, vice-président.
2. La **commission spécialisée médico-sociale** (28 membres) : Jacqueline TALIANO, vice-présidente de l'APEI Périgieux a été élue présidente et Dominique DECRESSAC, membre d'AXESS Employeurs santé sociale et membre de l'association « APRES 47 », vice-président.
3. La **commission spécialisée prévention** (30 membres) : Benjamin GANDOUEY, directeur du Centre Régional de Coordination des Dépistages des cancers de Nouvelle-Aquitaine a été élu président et Sabine GUYON, médecin du travail chez Dassault Aviation, vice-présidente.
4. La **commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers** (13 membres) : Alain BRIAND, membre de l'association « Famille Rurale » a été élu président et Carine QUINOT, élue de la commune de Seignosse dans les Landes, vice-présidente.

La CRSA a commencé à élaborer un programme de travail de la mandature en s'inspirant du bilan de la précédente mandature et en abordant les nouveaux défis du système de santé, notamment les tensions en personnel dans les secteurs sanitaire, social et médico-social qui est une préoccupation majeure actuellement.

Enfin, dans la perspective de l'anniversaire des vingt ans des lois de 2002 (loi du 4 mars relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé dite « loi Kouchner » et loi du 2 janvier rénovant l'action sociale et médico-sociale), la CRSA Nouvelle-Aquitaine, à la demande du ministère, contribuera au

bilan des 20 années de Démocratie en Santé et fera des propositions d'évolution pour faire évoluer la démocratie en santé des 20 prochaines années afin qu'elle devienne un outil efficient au service de la santé publique.